

N°4 – AVRIL 2021

# Neuvill'infos

## L'ACTUALITÉ DE NEUVILLE-LES-DAMES



### ÉDITO DU MAIRE

Michel CHALAYER



L'efficacité de la vaccination à grande échelle, nous permettra, je l'espère, de nous retrouver très bientôt dans des conditions agréables et sereines.

En mon nom et au nom des Neuvilloises et Neuvillois, je tiens à rendre hommage aux femmes et aux hommes engagés professionnellement dans la gestion de cette crise sanitaire.

Aujourd'hui, c'est l'esprit tourné vers des projets que je me suis attelé à la tâche, aussi bien à l'échelon communal qu'intercommunal.

Nous vous présenterons et voterons, ces prochains jours le premier budget de notre mandature.

Ce budget s'appuiera sur l'analyse financière d'un cabinet extérieur et nous permettra de définir avec rigueur les investissements futurs, la bonne gestion des frais de fonctionnement et un budget d'assainissement cohérent. Vous pourrez y lire nos choix, la fidélité de nos engagements et le maintien de nos ambitions, malgré le contexte difficile et un temps d'incertitude.

Fort de la confiance que vous m'avez accordée, je me suis engagé avec force et passion au service de notre commune avec la volonté de préserver cette qualité de vie à laquelle nous tenons tous.

*Neuvilloises, Neuvillois c'est avec vous, pour vous, que toute l'équipe travaille et s'investit au quotidien pour notre village.*

## CONTACT

### Mairie de Neuville-les-Dames

25 Place de la Mairie  
01400 Neuville-les-Dames

04 74 55 60 97

[contact@neuvilledames01.fr](mailto:contact@neuvilledames01.fr)

[www.neuvilledames01.fr](http://www.neuvilledames01.fr)

## ACCUEIL DU PUBLIC

### Horaires d'accueil

Mardi, mercredi, jeudi et samedi  
de 8h à 12h  
vendredi de 15h à 18h.

## SOMMAIRE

- Actualité neuvilloise, p. 2
- Portraits, p. 3
- Ils animent Neuville, p. 4
- Marathon Bresse-Dombes, p.5
- Infos pratiques, p. 6

## CONSEIL MUNICIPAL

### Comptes-rendus :

Séance du **12 janvier 2021** :

- L'échéancier de travaux d'assainissement proposé par le cabinet PMH est refusé à l'unanimité. Il présentait un étalement des dépenses d'assainissement sur 6 ans (2021-2026) pour un montant de 1 687 700 €.
- Le Plan Local d'Urbanisme sera modifié pour permettre, entre autres, le déplacement de la brasserie « La Poule » et l'agrandissement de la CUMA.
- Le règlement intérieur du conseil municipal est adopté.
- Une subvention de 1 000 € sera accordée à l'association « Bien organiser pour mieux soutenir » à l'occasion du Marathon Bresse Dombes.

Séance du **16 février 2021** :

- Le déplacement de la brasserie « La Poule » est annulé et par conséquent cette partie de la modification du Plan Local d'Urbanisme aussi.
- Le conseil accepte les devis d'études environnementales concernant l'agrandissement de la CUMA.
- Une opération immobilière au 112 rue de Chassin est acceptée pour permettre l'accès et le cheminement piéton des prochaines constructions.
- Décision de renouveler l'organisation des rythmes scolaires à 4 jours à compter de la rentrée 2021.
- Décision de signer une convention avec le centre social La Passerelle pour l'organisation de « Rêves de cirque » le 15 juin 2021 à Neuville.
- Décision d'accorder une remise sur les loyers du restaurant Les Glycines dont l'activité est partiellement réduite.
- Décision de modifier les horaires de l'agence postale et de créer un emploi pour permettre l'ouverture du lundi au samedi.

Séance du **16 mars 2021** :

- Décision de participer au financement du service intercommunautaire pour l'instruction des dossiers d'urbanisme.
- Approbation du projet de création d'un massif sur la place de l'Ancienne gare par l'association Fleurs et Couleurs Neuvilleises et participation au financement.
- Approbation des travaux d'étanchéité et d'isolation de la toiture de la salle annexe à la salle des fêtes.
- Instauration de la part variable liée à l'engagement et à la manière de servir pour les agents communaux.

Pour accéder aux comptes-rendus détaillés, rendez-vous sur [www.neuvillelesdames01.fr](http://www.neuvillelesdames01.fr) ou en mairie.

## INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE

Inscriptions à l'école pour les enfants nés en 2018 :

- 1/ aller en mairie dès maintenant aux heures d'ouverture du secrétariat avec le livret de famille et un justificatif de domicile.
- 2/ prendre rendez-vous avec la directrice au 04 74 55 01 44. Les inscriptions se feront à partir du 26 avril, les lundis et mardis (après-midi de préférence). Apporter le carnet de vaccinations.

## ÉTAT CIVIL

### Naissances :

- ✿ Nino MONNET, le 26 décembre
- ✿ Carla TARTAR, le 29 décembre
- ✿ Cléa BRACOU, le 17 janvier
- ✿ Clara RACCURT, le 22 janvier
- ✿ Manaël TANNEGUY, le 1<sup>er</sup> mars

### Décès :

- ✝ François-Xavier REVOL, le 22 novembre
- ✝ Jean HUMBERT, le 25 décembre
- ✝ Alphonse RICOL, le 30 janvier
- ✝ Jeannine PIEGAY (née GERBEL), le 8 février
- ✝ Gilles RICOL, le 25 février

## LA FIBRE À NEUVILLE

La mise en place de la fibre exige pour chaque adresse la référence à un nom et à un numéro de voie.

Un groupe de travail composé de Michel Bonin, Michel Jeulin, Didier Guichardon, Jean-François Lamende et Patrice Morandas, aidé par Georges Baillet lorsque nécessaire a passé en revue 714 adresses qui ont été formatées selon les recommandations de La Poste dans le cadre du contrat d'assistance signé avec celle-ci.

Des voies sont à nommer ou à renommer, notamment dans les lotissements et hors village. Un second groupe a travaillé sur une liste de noms de voies possibles par thèmes liés à l'histoire de Neuville et de la Bresse. Sur cette base 3 à 5 noms ont été suggérés pour les voies des lotissements. Les Neuvilleois concernés ont été contactés par courrier et sont invités à se prononcer sur les noms proposés. Quelques voies doivent encore être vérifiées. Environ 130 adresses ont été modifiées hors village principalement parce qu'évoquant des lieux-dits, sans nom de voie ou avec des noms de voie devant être corrigés. Dans le village une dizaine de modifications seront proposées. Après délibération du conseil municipal, le fichier sera traité par La Poste qui établira la numérotation. Les Neuvilleois concernés seront informés par écrit sur le changement de dénomination de leur rue, allée ou chemin.

Michel Bonin

## À NOTER

**Dimanche 25 avril 2021 de 9h à 13h**, place du chapitre, marché des producteurs neuvilleois et des producteurs adhérents de l'association « Picorez dans l'Ain » organisé avec le soutien d'Animation et Loisirs à Neuville.

**Mardi 30 avril 2021** à partir de 16h, Ronde des jeux à la salle des fêtes.

À lire sur le site internet [www.neuvillelesdames01.fr](http://www.neuvillelesdames01.fr), un article de Eric Maréchal (directeur de recherches CNRS et Institut de Recherches Interdisciplinaires de Grenoble) concernant le vaccin du Covid-19.

## ALAIN THOUNY, neuvillois, sportif depuis le plus jeune âge, attaché à son village



Président du FCDB (Football Club Dombes Bresse) depuis 2010, Alain Thouny a passé les rênes depuis le début de la saison (l'intégralité de cet entretien est publiée sur le site de la commune, avec de nombreuses photos, anecdotes, etc.).

**Grégory Gaudet : Alain, tu es une figure historique du village. Pour les jeunes Neuvillois, peux-tu nous rappeler tes origines ?**

**Alain Thouny :** Je suis né à Vonnas le 17 septembre 1962. Je suis revenu à Neuville à 3 ans pour ne plus jamais en partir. J'ai fait toutes mes classes à Neuville avec pour instituteurs Mmes Escabasse, Sollier, Gerex puis M. Sollier dont le stade de foot de Neuville porte aujourd'hui le nom.

**Quels étaient tes camarades à l'époque ?**

Je suis né la même année que Geo Baillet, l'actuel secrétaire de mairie, Alain Pilon, ancien coiffeur à Neuville, Christian Bouly, Gilles Ricol, Christian Diennon ou encore Marie-Christine Large (née Bonne), à qui M. Sollier a dû donner la passion de foot, tout comme moi.

**Le mot « foot » revient souvent dans ta bouche ?**

J'ai eu un choix difficile à faire à 8 ans entre foot et solfège (rires). Mais à côté du foot, je suis licencié au sport-boules depuis 1984, et aujourd'hui encore. J'ai notamment été vice-champion de France UFOLEP en 1985 à Brive-la-Gaillarde avec Paul Fray (ancien instituteur et directeur à Neuville), Guy Chatelet et Bernard Dégottex. Mais il est vrai que j'ai joué au CSN (Club Sportif Neuvillois) de 1970 à 1998 puis en vétérans jusqu'en 2006.

**Quels Neuvillois as-tu eu plaisir à côtoyer sur les terrains ?**

Question très difficile ! Je vais forcément en oublier, tellement j'ai arpenté les pelouses depuis mon enfance. Jean-Claude Sollier, maître d'école, est la personne qui m'a donné la passion du foot. Bernard Barbet, joueur au CSN, est devenu un ami bien avant d'être président du District de l'Ain de Football puis président de la Ligue Rhône-Alpes. Jean Pilon, Serge Robin, Jacky Gillet, Serge Dousson ont été de grands présidents, tout comme Michel Guillermin ou Bruno Gerbet. René Morandas, Louis Gerbet, Max Lamende, Jacky Mornay, étaient de magnifiques dirigeants et entraîneurs. Et niveau joueurs, j'ai eu tellement de superbes coéquipiers, des plus anciens comme Jean-Pierre Poncin aux plus jeunes comme Romain Duvermy. L'ambiance entre nous a toujours été aussi importante que les résultats.

**Parle nous de ta période bénévole.**

Dirigeant au CSN de 2000 à 2006, j'ai intégré le FCDB lorsque Neuville a rejoint l'entente sous la présidence de Jean-François Jannet. Puis j'ai pris la coprésidence en 2010 avec mon ami Pierrot Lanay qui était déjà mon coéquipier au CSN dans les années 80, puis la présidence seul jusqu'en 2020.

**Tu t'es aussi impliqué à Neuville dans les associations ?**

J'ai fait partie pendant quelques années du Sou des Ecoles lorsque Patrick Josserand était président et Marie-Christine Hyvernât directrice de l'école. J'ai aussi été trésorier des Boules quelque temps. Neuville a toujours été un village dynamique et je me souviens de bals montés organisés sur le stade Brevet où de belles vedettes sont venues faire leurs classes.

**Comment vois-tu l'évolution du village ?**

Les commerces doivent réussir à garder leur dynamique et la question du stationnement aux abords est pour moi importante.

**Merci Alain et encore bravo pour ta carrière sportive et associative !**

## MICHELLE PILON, fidèle bénévole neuvilloise



En 2020, les salariés et bénévoles de l'ADMR ont célébré le départ de Michelle Pilon et ses plus de 50 ans de bénévolat dans cette association d'aide à domicile en milieu rural. Au-delà de cet engagement fantastique sur plusieurs décennies, c'est aussi sa forte contribution lors de la création de l'association en 1968 sur le secteur de Neuville qui a été reconnue. Modeste, Michelle déclare « ne rien avoir fait seule » mais elle a toujours été active et engagée pour apporter du soutien aux familles. En parallèle, Michelle a aussi pris part dans d'autres actions locales avec l'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales) dès 1977 puis lors de la création de la crèche en 1979, qui a été la première structure de ce type en milieu rural en France. La liste de ses implications est longue et c'est à ce titre qu'elle a reçu, en 2013, la médaille nationale du Mérite (ci-dessus), récompense pour ce parcours impressionnant.



Valérie Clair-Moninot

## UNE VIGNE À NEUVILLE

L'activité équestre lancée par la famille Kativois sur l'ancienne propriété de la famille Chatelet (route de Vonnas) représente un challenge d'envergure. De plus, les nouveaux propriétaires portent de l'intérêt au patrimoine et ils ne veulent pas se séparer d'une ancienne vigne, sans doute la dernière vigne hybride de Neuville. Le travail nécessaire pour l'entretenir demande du temps, des bras, de la connaissance. Ces dernières années, à la demande de la famille Chatelet, Lucien Planche, autodidacte, la gère. Il souhaite passer le flambeau et après discussion, la famille Kativois soumet le projet à l'association Église Saint-Maurice. Une équipe de bénévoles est recherchée pour mener à bien ce challenge, une convention écrite est élaborée. Les différentes

# Ils animent Neuville

étapes de l'entretien pourraient représenter des animations régulières pour augmenter la réputation de l'association, créer des liens, accroître la communication, dynamiser un peu plus, en mettant l'accent sur le côté patrimonial. Le fruit de cette récolte est destiné aux œuvres de l'association.

Lucien Planche souhaite accompagner pour la première année tous ces volontaires. Il a rappelé que la vendange de ces vignes (environ 200 pieds de Maréchal Foch) plantées sans doute au début du 20<sup>e</sup> siècle, représente un événement festif et sentimental pour les héritiers de la famille Chatelet ; il serait peut-être bien de garder cette tradition. En 2020, plus de 100 litres ont été récoltés. Il estime passer deux semaines de travail par an. Il insiste sur le fait qu'il cultive à l'ancienne de façon « bio », les osiers pour attacher des nouveaux pieds. Il protège par des filets pour que les oiseaux ne viennent pas picorer.

Le premier travail a été de désherber les pieds, enlever la mousse et les ronces, replanter des nouveaux pieds où il en manque, changer des échelas. La taille a été réalisée le samedi 13 mars.

Chacun voit le travail à faire, propose des idées et amène des outils. L'équipe a proposé à M. Kativois de nettoyer les abords du verger, ce qui est chose faite. Pour finaliser, la commune nous a aidés en débarrassant le branchage coupé.

Nous communiquons sur Facebook pour avertir des activités de cette commission, afin que chacun puisse participer à de beaux moments de partage, ou simplement passer voir !

[www.facebook.com/egliseneuvillelesdames](http://www.facebook.com/egliseneuvillelesdames)

Thierry Vigier

## LOCAL JEUNES

Structure considérée comme centre de loisirs sans hébergement, le Local accueille les jeunes âgés de 11 à 17 ans, le mercredi de 13h45 à 17h15 et durant les périodes de vacances scolaires.

Voici quelques activités des vacances d'avril pour cette année : une initiation motocross, une après-midi laser game et balayette infernale à Anse, un repas pizza, un tournoi de Fifa au Local et un projet Graff en partenariat avec le CCAS...

Cet été, un séjour pour les futurs 6<sup>e</sup> et les futurs 5<sup>e</sup> aura lieu à la Plaine Tonique à Montrevel. Au programme : ski nautique, parcours aquafolies, kayak, carabine laser, bouée... Pour les plus grands, un second camp aura lieu au mois d'août à côté du Lac de Vouglans : escalade, triathlon, spéléologie, descente en rappel, kayak...

Le local jeunes est composé de deux bureaux : un bureau jeunes qui décide des différentes activités qu'ils souhaiteraient pratiquer et un bureau adultes qui valide ces activités en fonction des budgets alloués. Cela permet donc une « appropriation » des projets, une grande solidarité. Ce qui est primordial pour les membres du bureau adultes, c'est que ces jeunes apprennent à se connaître et à partager leurs expériences, ressentis en dehors du contexte collège/parents. Aucune idée n'est rejetée dans la mesure où elle est bien sûr raisonnable. Les jeunes de Neuville sont l'avenir de notre village, et nous sommes fiers que cette association perdure avec le temps.

La période actuelle n'est pas des plus simples pour les associations privées d'un contact social fort à Neuville. Et bien entendu, comme beaucoup d'associations à Neuville nous avons besoin de

bénévoles. Les adolescents grandissent vite et les membres du bureau adultes actuel n'ont presque plus d'enfants en âge d'aller au Local... Nous faisons un appel aux parents des 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> pour venir nous seconder.

Si vous souhaitez adhérer à l'association le Local, n'hésitez pas à contacter la directrice, Sandra OLIVEIRA, au 06 37 92 78 24.

Pour faire partie du bureau adultes, vous pouvez contacter la présidente, Christèle CHAISEMARTIN au 06 85 67 40 47.

**Rêves de cirque, mardi 15 juin 2021 à 18h**  
Neuville-les-Dames, place du chapitre, gratuit

## BIBLIOTHÈQUE

L'opération « **Les biblios s'habillent** » a bien commencé. Beaucoup de carrés de tricot ont été déposés, mais il en faut encore ! Lecteur ou non, neuvillois ou non, tout le monde s'est mobilisé et nous sommes très heureux de cet engouement autour du tricot ! Continuez ! Nous acceptons aussi les dons de laine.

Nouveauté à partir du 10 avril : une **grainothèque**. C'est un espace ouvert à tous autour du jardinage. Venez apporter quelques graines et repartez avec d'autres. Ce principe simple d'échange de graines sera un bon moyen de faire connaître des variétés de légumes et de fleurs, de discuter de ses expériences et de découvrir les livres sur le sujet disponibles à la bibliothèque.

**Déballage** le samedi 10 avril de 10h à 12h devant la bibliothèque. Les livres anciens, exclus des collections, seront à votre disposition. Une boîte à livres est en cours de réalisation en partenariat avec le Local jeunes.

En juin 2021, la bibliothèque fêtera ses **30 ans** ! Une exposition sera organisée pour l'occasion. D'autres animations sont en projet.

Les bénévoles

## ÉGLISE SAINT-MAURICE

L'association Église Saint-Maurice a travaillé avec des étudiants pour créer une cagnotte pour la rénovation des vitraux de l'église. La cagnotte a démarré très vite en décembre, les étudiants, « à fond », ont relayé le projet autour d'eux. L'association a aidé la cagnotte à hauteur de 3 400 € par ses fonds propres et en communiquant sur sa base de données d'adresses mail.

La cagnotte est rentrée dans sa dernière ligne droite début février puisque les étudiants ont rendu leur mémoire le 9 mars, date à laquelle nous avons décidé de la stopper ensemble. Une dernière campagne d'information a été lancée. Elle a eu un beau développement, le montant total atteint a été de 7 560 €. Cela permet la rénovation sûre et certaine de deux, voire trois vitraux ; l'association complètera. Notre ambitieux projet avait misé sur 4 vitraux, mais sur cette courte et morose période, c'est déjà très bien de réussir 2,5. Le projet de cette restauration a été soutenu par tous les départements de Rhône-Alpes, plus Paris, région Parisienne et l'Yonne. Une dynamique est née, bravo et merci à tous les participants.

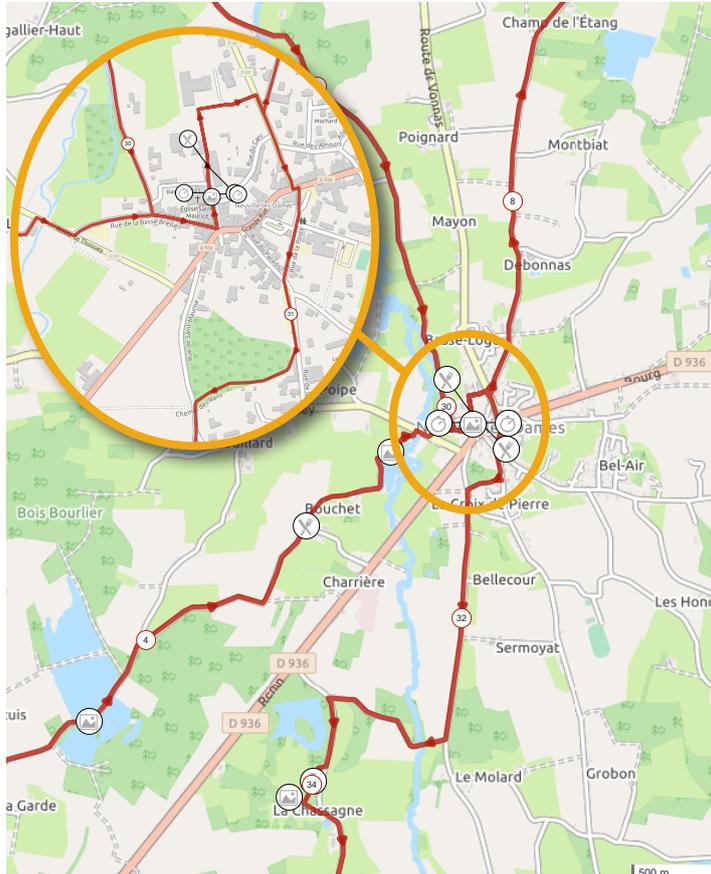
Thierry Vigier



# MARATHON BRESSE DOMBES

Le semi-marathon Châtillon-Vonnas existait depuis une vingtaine d'année et cette course devient un marathon en 2021 (41,2km). Initialement prévue le 2 mai, les organisateurs ont préféré la décaler au 26 septembre 2021.

Présentée à la commune dès octobre 2020, cette manifestation sportive nous a d'emblée plu par son côté non seulement sportif mais également festif et patrimonial.



Comme le montre le parcours ci-dessus, la commune de Neuville sera le noyau stratégique de plusieurs courses :

- le marathon : partant de Châtillon les coureurs arriveront sur la place du Chapitre en empruntant la rue de la Basse Bresse, iront à Vonnas en passant par Chanoz reviendront à Neuville pour un 2<sup>e</sup> passage dans la rue de la Basse Bresse pour repartir vers Châtillon en passant par La Chassagne.

- le parcours du semi-marathon au départ de Vonnas pour finir à Châtillon passe également par Neuville.

- le relais : 4x10km où, là encore, la place du Chapitre sera un point de départ et d'arrivée des coureurs.

Tout au long de leur périple des points de ravitaillement seront mis en place et les coureurs pourront découvrir les saveurs

gastronomiques locales. Pour une belle convivialité ces points de ravitaillement seront animés par l'ALN, le groupe festif de l'Écho du Renom et toutes les associations qui ont d'ores et déjà répondu présent pour encourager les efforts des coureurs.

Les enfants (à partir de 4 ans) pourront également participer à cette manifestation avec les courses colorées qui auront lieu le samedi à partir de 17h à l'Hippodrome de Châtillon. Cette course ludique n'a pas comme seul objectif d'arriver premier mais de prendre plaisir à courir avec ses amis et rejoindre la ligne d'arrivée le plus coloré possible.

Pour ceux qui ne courent pas, des marches solidaires seront organisées le dimanche matin au départ de Châtillon permettant la récolte de fonds pour la Ligue contre le Cancer.

De nombreux bénévoles sont nécessaires pour préparer les points de ravitaillement, les repas des coureurs, la distribution des dossards, assurer la sécurité des coureurs pendant le trajet (signaleurs) ...

Si vous voulez donner un peu de votre temps à cette manifestation vous pouvez vous faire connaître auprès de Grégory Gaudet au 06 74 08 29 71. Toutes les informations sur : [www.marathon-bressedombes.fr](http://www.marathon-bressedombes.fr).

Nadine Moissenet

## COMMUNICATION

L'équipe municipale est organisée en groupes de travail :

- Vie associative/vie scolaire : Nadine Moissenet et Grégory Gaudet
- Gestion municipale/Finances/vie économique : Yves Pros
- Solidarités/petite enfance : Isabelle Martel et Rachel Rionet
- Urbanisme/travaux : Michel Jeulin
- Communication : Aurélie Monnier

Le groupe de travail communication a pour objectif d'informer les habitants sur la vie de la commune. Les moyens à notre disposition sont le Neuvill'infos, le site internet, les réseaux sociaux, les panneaux (lumineux et à lettres).

Une lettre d'information est aussi envoyée par mail à toutes les personnes inscrites sur la liste de diffusion. Vous n'êtes pas inscrit-e ? Rendez-vous sur la page d'accueil du site internet [www.neuillelesdames01.fr](http://www.neuillelesdames01.fr).

Les réunions publiques ne peuvent pas être organisées pour le moment en raison de la crise sanitaire. Nous utilisons tous les moyens à notre disposition pour vous informer. Nous sommes aussi à votre écoute !

**Contact :**

Aurélie Monnier 06 27 34 97 16 – [info@neuillelesdames01.fr](mailto:info@neuillelesdames01.fr) et les membres du groupe de travail : Michel Chalayer, Valérie Clair-Moninot, Grégory Gaudet, Mélissa Jaravel, Laurent Meilheur et Hélène Micoli.

### Expression des élus minoritaires

Depuis un an, notre quotidien est bouleversé et notre façon de vivre a changé. Le consommateur local reprend des couleurs. Notre groupe J'aime Neuville soutient cela en valorisant nos commerçants, artisans et leurs produits. C'est dans ce sens que nous avons proposé l'idée d'un marché de producteurs le 25 avril prochain en lien avec une association locale. Nous attendons aussi beaucoup du projet des commerces, essentiel pour notre village, qui ne fait toujours pas l'objet d'un groupe de travail dédié.

Les orientations qui semblent se dessiner sont trop timides. Il ne doit pas se limiter à 2 ou 3 locaux commerciaux, nous devons le penser pour le Neuville de demain. La présence d'appartements doit permettre aux aînés qui le souhaitent de revenir dans le village. Le potentiel est fort comme l'a souligné la CCI de l'Ain et l'audit financier que nous attendons montrera aussi que nous avons la capacité financière. La commune doit y croire et investir pour son futur.

## L'ADMR À VOTRE SERVICE

Avec ses professionnels de l'aide à domicile et son équipe de bénévoles, l'ADMR continue sa mission de proximité et de solidarité au service des familles et des seniors, malgré un contexte difficile dû à la crise sanitaire. A cause de celle-ci, elle n'a pu fêter en 2020 ses 50 ans de présence sur le secteur. L'ADMR vous aide dans des tâches quotidiennes (ménage, repassage, courses, aide à la personne), mais propose aussi d'autres services (téléassistance, garde à domicile, livraison de repas...).

Le travail des salariés ainsi que l'investissement des bénévoles (membres du Conseil d'Administration, porteurs de repas, visiteurs village) a été récompensé avec l'annonce de deux bonnes nouvelles pour le réseau ADMR : le renouvellement de la certification « qualité » AFNOR pour 3 ans (pour la 9<sup>e</sup> année consécutive) ; le renouvellement de notre autorisation de fonctionnement SAAD (Service d'Aide à Domicile) du Conseil Départemental (pour 15 ans) qui arrivait à terme fin 2020.

Au niveau des animations, notre traditionnelle « Matinée Vente de Fleurs » se tiendra finalement le **samedi 10 avril 2021**, sur 2 points de vente : place du Commerce et devant nos bureaux, 241 rue de la Bresse. Notre Loto aura lieu le dimanche 17 octobre 2021. Notre Assemblée Générale est programmée le samedi 29 mai 2021. En lien et avec le soutien de nos partenaires (communes, CCAS, Conseil Départemental, etc.), l'association ADMR du secteur de Neuville-les-Dames continue son action et son aide aux familles pour le maintien à domicile de leurs proches.

Contact : 04 74 55 60 21 – [aneuille@fede01.admr.org](mailto:aneuille@fede01.admr.org)

## FLEURS ET COULEURS NEUVILLOISES



La vente annuelle de plants de fleurs et légumes aura lieu le **samedi 24 avril 2021**. Cette vente sera réalisée uniquement sur commande. Les bons de commande seront distribués dans les boîtes à lettres des Neuvillois ainsi que dans les commerces.

## Avis aux jardiniers en herbe !

L'équipe communale, pour honorer ses projets de campagne, a le souhait de créer des **jardins familiaux**.

Ce sont des jardins partagés mis à la disposition des citoyens par la commune pour qu'ils puissent y cultiver un carré de potager.

L'emplacement disponible se situerait sur une parcelle jouxtant la rivière, le Renon, au croisement de la rue de la Basse-Bresse et de la route de Thoissey.

Des aménagements seraient à prévoir comme, par exemple, la possibilité pour chacun d'avoir accès à l'eau et d'installer un petit abri de jardin.

D'autres jardins existent déjà, non loin, sur la route de Châtillon en contre-bas, en face de la salle Saint-Maurice.

Cette initiative est positive car elle pourrait répondre à un besoin de certains habitants de cultiver eux-mêmes des légumes sains dans le respect de l'environnement et selon une charte de bonnes pratiques. De plus, ce serait un lieu privilégié de rencontres, d'entraides, d'échanges, de savoir-faire entre générations, un espace convivial en soi.

Avant toutes choses, nous avons besoin de connaître les besoins réels des habitants. Faites-nous savoir si vous seriez intéressés par cette démarche de jardins familiaux en prenant contact avec la mairie ou en remplissant le formulaire présent sur le site internet [www.neuvillelesdames01.fr](http://www.neuvillelesdames01.fr).

Sylvain Dumont

## SERVICES

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE, allée Sophie de Grouchy (à côté des écoles), est ouverte lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi des semaines impaires de 8h30 à 11h30.

MSAP : pour vous aider dans vos démarches administratives.

Permanence à Neuville-les-Dames le mardi 14h-17h. Tél. : 06 15 89 10 95

CCAS : permanence le 1<sup>er</sup> samedi du mois 10h-12h, bureau des écoles (mairie).

BIBLIOTHÈQUE « Le puits aux livres » : horaires temporaires jusqu'à nouvel ordre : le mercredi 16h30-17h30 le samedi 10h30-12h.

MAIRIE : 04 74 55 60 97  
06 37 92 68 65 (en cas d'urgence).

SAMU : pour les urgences médicales, composez le 15.

POMPIERS : composez le 18.

## VOS DÉCHETS

Pour les horaires d'ouverture de la déchetterie de Chatillon-sur-Chalaronne, se reporter au site internet :

[www.monservicedechets.com](http://www.monservicedechets.com)  
Tél. : 04 28 36 12 12

Pour le verre, le plastique, les emballages en carton, les journaux, 5 points d'apport volontaire sont disponibles à Neuville-les-Dames : route de Thoissey, rue de la Bresse, rue de la Dombes (allée des écureuils), rue de Bel Air, parking de l'école.

Publié par la Commune de Neuville-les-Dames.

Directeur de publication : Michel Chalayer.

Comité de rédaction : Michel Chalayer, Nadine Moissenet, Yves Pros, Isabelle Martel, Michel Jeulin, Aurélie Monnier, Grégory Gaudet, Mélissa Jaravel, Valérie Clair-Moninot, Laurent Meilheurat, Hélène Micoli

Mise en pages : Aurélie Monnier  
Imprimerie Multitude - Chatillon-sur-Chalaronne